

Commune de Touvre

Compte-rendu abrégé du Conseil municipal du 25 juin 2009

(En application des dispositions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

1. Détermination des taux de promotion pour les avancements de grade des agents communaux

Madame le Maire, sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire qui doit se réunir le 29/06/2009, propose de fixer le taux d'avancement à 100 % pour tous les grades concernés à TOUVRE. *Approuvé*

2. Recrutement de personnel pour le remplacement des agents.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à recruter du personnel pour le remplacement des agents titulaires non disponibles pour des arrêts maladie ou pour toute autre raison. *Approuvé*

3. Extension du réseau d'éclairage public au quartier « La Maillerie »

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer le devis des travaux pour l'extension du réseau d'éclairage public de « La Maillerie » pour un montant restant à charge de la commune de 727,04 €.

Les délibérations peuvent être consultées au Secrétariat de la Mairie.

AFFICHÉ À LA MAIRIE, LE 26 juin 2009